



Compte rendu de réunion

Comité Directeur

du 12 décembre 2015

Présents

Didier Rami, Bernard Barascud, Maurice Dejean, Vincent Denhez, Thérèse Droui, Claudie Gallet, Gisèle Gallet, Alain Garrabé, Joséphe Lamothe, Christine Marleaux, Isabelle Moreau, Michel Pascal,

Excusés

Pierre Bérail, Pascale Hautefort ; Nicolas Jonette.

Ordre du jour :

- Trophées de Ligue
- Labels des clubs
- Parcours : Open de France 2016 ; championnat Nature ; arcs droits
- Budget prévisionnel
- Calendrier : Championnats de Ligue, DRE, Pouyastruc
- Arbitrage : formation, fusion des Ligues
- Préparation de l'AG : date, lieu ; budget prévisionnel 2016
- Commission Formation
- le point financier et prévisions
- Réforme territoriale

TROPHEES DE LIGUE

Il ne reste pratiquement aucun stock de l'an passé ; la formule mugs et médailles est reconduite ; le Président Didier RAMI se charge de la commande.

LABELS

5 dossiers ont été envoyés à ce jour ; Christine MARLEAUX, responsable de la Commission, a envoyé une copie aux Comités Départementaux concernés afin que ceux-ci en aient connaissance et puissent les vérifier. Ce sont : pour le label Or le club de L'Union, pour des labels Argent les clubs de Fronton, Vic, Rodez et Balma. Le club de Montech n'a pas redemandé à ce jour (pas assez de points l'an passé).

Christine rappelle que la date limite de dépôt étant le 15 décembre, il peut encore y avoir une ou deux demandes d'ici là. Rodez n'ayant pas aidé au déplacement des FFSA en Championnat de France en Bretagne : la case correspondante a été invalidée, ce qui ne change rien pour l'obtention du label.

COMMISSION PARCOURS

Open de France 2016

Il aura lieu les 7 et 8 mai en Bretagne, dans une région possédant peu de gîtes (1 seul trouvé, il était déjà pris). Le coût risque d'être 2 fois plus cher que l'an passé (déplacements, hébergement, repas si pas de possibilité de faire à manger). Il est envisagé la possibilité de mobil-homes en camping, mais la question de préparer des repas pour plusieurs équipes reste présente.

Il sera nécessaire d'avoir 2 conducteurs de car en raison de l'éloignement ; un devis va être demandé.

Nombre d'équipes : la Ligue a un potentiel sportif de 5 équipes ; si le financement le permet, il y aura 2 équipes masculines, 2 féminines et 1 équipe de jeunes.

Championnat de France Nature 2016

La FFTA recherche toujours une candidature pour l'organisation du Championnat 2016.

Arcs droits

Un changement est prévu quant à la longueur minimale, entrant en application au 1/1/2016 : délai trop court, des archers ont commandé des arcs en début de saison, et ils ne pourront plus s'en servir.

Ce changement a été fait pour entrer dans la réglementation internationale du tir 3D ; il est question d'une dérogation pour autoriser les arcs trop courts à participer dans les différentes compétitions nationales jusqu'à la fin de la saison sportive : la décision doit être votée aujourd'hui par le C.A. de la FFTA.

CALENDRIER

Un seul club n'a pas encore réglé son inscription auprès de la Ligue.

Suite au changement de règlement pour l'organisation d'un qualificatif simple en Campagne, la Ligue changera le 24 inconnues de Graulhet en 12 inconnues + 12 connues.

Le Championnat de Ligue Scratch à L'Union se retrouve sur le même week-end que la compétition internationale de Nîmes, qui a dû se décaler en raison du Tournoi de Las Vegas.

Classement Salle de la Ligue : les personnes qui ont un souci d'accès doivent éviter Netscape et Safari pour la connexion au site de la Ligue.

Championnats de Ligue

Vincent DENHEZ, responsable de la Commission Sportive, et Michel PASCAL, pour la Commission Parcours, ont fait un appel à candidatures pour les championnats de Ligue, qui seront : Cahors le 1/5 (Campagne), Castelsarrasin le 18/6 (Beursault), Blagnac le 3/7 (Fita) ; Montauban le 13/3 (Nature ; sera remboursé car inscription sur saison hivernale), Verdun le 12/6 (3D).

Le championnat Fédéral est attribué au T.A.C. à condition que le matin ait lieu le Fita qualificatif et que le ch. de Ligue Fédéral soit placé l'après-midi seulement (Souillac en avril : trop tôt ; Auch déjà Ch. en Salle)

D.R.E.

Les 3 manches de DRE sont attribuées à Castelsarrasin le 15/5, Muret le 29/5 et Rodez le 10/7 (Cahors organise le Ch. De Ligue Campagne). Les responsables sont heureux du nombre de candidatures, et demandent d'être vigilants sur l'arbitrage à Castelsarrasin.

Pouyastruc : suite au décès de leur arbitre en septembre, il est recommandé au club de trouver très rapidement un candidat qui entrera en formation dès que possible.

COMMISSION ARBITRAGE

Thérèse DROUI, PCRA, attend les résultats du dernier examen, auquel 7 candidats s'étaient présentés.

2 candidats, Jean-Marc CHIEZE et Maurice DEJEAN, se sont présentés au concours national Nature-3D.

Leur déplacement à Noisy sera remboursé par la Ligue, sur présentation des justificatifs si possible, sinon sur attestation sur l'honneur, les candidats n'ayant pas été informés de la possibilité de prise en charge.

Formation : peu de nouveaux candidats ; pour les autres, la formation est en bonne voie. Thérèse DROUI testera la décentralisation cette année, avec des regroupements inter-départementaux et moins de réunions sur Toulouse (1 ou 2 seulement en cours de formation).

- On manque d'arbitres Nature/3D.

Fusion des Ligues : des questions seront à résoudre, la prise en charge étant totalement différente : en Languedoc-Roussillon, ce sont les clubs qui remboursent les arbitres, frais kilométriques et indemnités.

PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

L'AG de la Ligue aura lieu le samedi 13 février. Le Président de la Ligue Languedoc-Roussillon est invité (ou son représentant). Le choix se porte sur le secteur d'Auch (Jo LAMOTHE voit si Francis COLOMBO peut s'en occuper) ou de Colommiers ; Isabelle MOREAU est chargée de faire les démarches pour des tarifs.

L'an passé la somme était de 30 € tout compris. Il est de tradition que le CD recevant se charge du petit déjeuner d'accueil.

Budget prévisionnel

Le budget prévisionnel doit être présenté à l'AG ; chaque Commission doit établir son budget et le faire parvenir rapidement au Trésorier Alain GARRABE.

Différences prévues par rapport à 2015 : Open de France plus cher ; Commission Féminine : désirerait l'envoi

d'archères à la compétition de Lattes/Montpellier (bus 35 places) ; Commission Arbitrage : la FFSA prend en charge l'hébergement et l'organisation, mais les déplacements des arbitres, choisi parmi les plus proches, restent à la charge de la Ligue : il faut en tenir compte.

FORMATIONS

Isabelle MOREAU fait le bilan, au demeurant excellent : 31 personnes ont suivi la formation d'Assistant à l'Entraîneur ; on n'a pas encore de retour pour les formations d'Entraîneur 1, mais les conditions d'accès sont jugées très hautes (scores à réaliser). La Haute Garonne a fait une formation A.E. ; le Lot en prévoit une sur Cahors les 23-24 janvier.

Une formation d'Entraîneur 1 commencera le 16 janvier, et une formation CQP aura lieu en février.

Un module complémentaire Handicaps (FFH et FFSA) vient d'avoir lieu à la satisfaction des stagiaires ; cette formation sera reconduite l'an prochain.

Alain GARRABE, Trésorier, a un problème concernant les paiements des formations, en particulier pour les formations A.E. qui sont maintenant indexées au nombre de candidats ; il est décidé que le paiement se fera à l'inscription selon le coût le plus élevé, et les participants échangeront leur chèque sur place, selon le nombre de présents.

LE POINT FINANCIER

Le Trésorier Alain GARRABE indique que nous en sommes à 80% des dépenses et 86 % des recettes prévues pour 2015. Le poste Formations est moins élevé que prévu, tandis que les déplacements pour la fusion des Ligues n'avait pas été prévu, et que ceux pour les réunions des PCRA avaient été sous-évaluées (2 réunions, à Besançon et à Paris).

Les subventions sont environ les mêmes qu'en 2014, hors emploi (10 200 €) ; pour mémoire, la subvention touche les postes Formation, Sport Santé, Emploi, Sport au féminin.

REFORME TERRITORIALE

Bernard BARASCUD rappelle brièvement l'historique, avec la réunion à Paris et la mise en évidence d'un problème général en France : la part Ligue ; La FFTA fera-t-elle une harmonisation ? Cela résoudrait des discussions, mais risquerait de nuire au développement de Ligues qui n'ont pas toutes les mêmes besoins, ni les mêmes possibilités de subventions ou de partenariat.

La réunion de Carcassonne a permis la mise en place d'un Comité de Pilotage. Jean-Luc LEVY, de la Ligue Languedoc-Roussillon, a collecté nombre de mails et d'informations, mais nous attendons les directives de la FFTA, qui doit se réunir sur le sujet avant la fin décembre pour proposer un protocole de fusion/absorption, des statuts-types...

La dénomination Ligue ou Comité Régional sera à définir, de même que les impacts administratifs et financiers ; le travail se fera en binôme LR-MP pour réfléchir à des canevas possibles.

Calendrier : en septembre 2016 aura lieu une AG extraordinaire des 2 Ligues, et l'AG 2017 de la nouvelle structure élira le nouveau Comité et prononcera la dissolution des 2 Ligues au 31/08/2017.

Les années sportives 2016 et 2017 seront donc selon la formule de chaque Ligue, et les parts Ligues séparées.

Le Ministère demande une organisation sportive en rapport à l'organisation administrative, mais accepte des différences dans les Comités Départementaux qui pourront s'organiser autrement.

Budgets fusionnés : le principal souci vient des différences entre nos deux Ligues en ce qui concerne le défraiement des arbitres.

Le siège social sera à rechercher sachant que la DRJSCS serait à Montpellier avec un bureau-sport à Toulouse.

Elections : on ne sait comment seront organisées les prochaines élections : appel à candidatures comme on fait actuellement ou listes comme aux élections de la FFTA ?

Plan de Développement : la Secrétaire Gisèle GALLET et tous les responsables de Commissions devront faire le compte-rendu pour 2015, et préparer un document pour le prochain Plan. Bernard en faisant la synthèse dans le document final.

Subventions : les demandes CNDS devront être seulement techniques (et non administratives) en ce qui

concerne les Formations ; autres objectifs pouvant être inscrits : Citoyenneté du Sport (quartiers, ZRR...) ; à noter que les regroupements en métropoles (Montpellier, Toulouse...) doivent conserver une référence sur une commune, les communes étant seules habilités à verser des subventions.

Lors de l'AG de notre Ligue, il sera important de prendre le temps de bien expliquer les changements impactés par la nouvelle Région. Il faudra se répartir le travail pour expliquer !

Plan sportif : les DRE devront se déplacer sur tout le territoire. Il est possible de faire une DR de zone, pas obligatoirement en 2 zones MP et LR, le découpage peut être différent, par 2 ou 3 départements...

Les Championnats de Ligue devront tourner, avec peut-être une compétition intermédiaire en qualification ?

On note de nombreuses autres questions à résoudre lors du prochain (des prochains) Comité de Pilotage : tarif des formations (Assistants Entraîneurs : 35 € en LR, jusqu'à 80 € en MP, différence due aux statuts différents des intervenants : salariés ou vacataires.

E.T.R. : Nicolas JONETTE sera le CTR de la Grande Région.

QUESTIONS DIVERSES

Site : demande que tous les archers ayant fait un podium en Championnat de France (toutes catégories, tous tirs) soient mis à l'honneur sur le site : Alain GARRABE en communiquera la liste pour insertion.

Problème de transmission du compte-rendu d'Isabelle MOREAU qui a envoyé pour modification et pas de réponse pour autoriser la diffusion ; document modifié par la ligue de Languedoc-Roussillon et dans lequel les tableaux sont absents ; Didier RAMI a fait l'envoi à tous les CD et à tous les clubs.

Les clubs doivent être tenus au courant à chaque réunion concernant la fusion, c'est le meilleur moyen d'éviter les on-dit.

Prochaines réunions : 23 janvier : réunion du Comité de Pilotage pour la fusion des Ligues LR-MP
30 janvier : réunion du Comité de Ligue (9 h)
